


Be RD604

Carte B : Secteurs affectés par le bruit localisés en application des articles R 571-32 et suivants du Code de l'Environnement.
Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral n° 2009-DEDD/BEN- 25
Signé: pour le Préfet

Pour le Préfet,
Par délégation,
Le Directeur de l'Environnement
et du Développement Durable

Monique HAMAN

	Tampon de la largeur fixée dans l'arrêté de classement
CATEGORIE de l'infrastructure	LARGEUR MAXIMALE des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de l'infrastructure
1	d=300 m
2	d=250 m
3	d=100 m
4	d=30 m
5	d=10 m

0 0,25 0,5
Kilomètres

Conception : DDE57/SAH/EGOD
Sources : IGN SCAN 25
C:\Documents and Settings\AI Users\Documents\GEOMATIQUE\BRUITISOPHONE\BD MapInfo des cartes CETE\WORROUTEDEPARTEMENTALE\RD604_Carte_B.WOR
AA/21 Mai 2008

